



Septembre 2023 - N°47

Etude HMUC : point d'étape sur l'état d'avancement des études

Une étude « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » dite HMUC, permet d'améliorer la connaissance sur la ressource en eau à l'échelle d'un territoire en vue d'organiser son partage et les modalités de gestion.

Dans le cadre de la gestion quantitative définie au sein des 4 SAGE du bassin de la Vienne, l'EPTB Vienne a initié la réalisation d'études HMUC dont l'objectif principal est de définir la répartition des volumes prélevables entre les différentes catégories d'utilisateurs. Ces études visent également à ajuster et homogénéiser la gestion de crise.

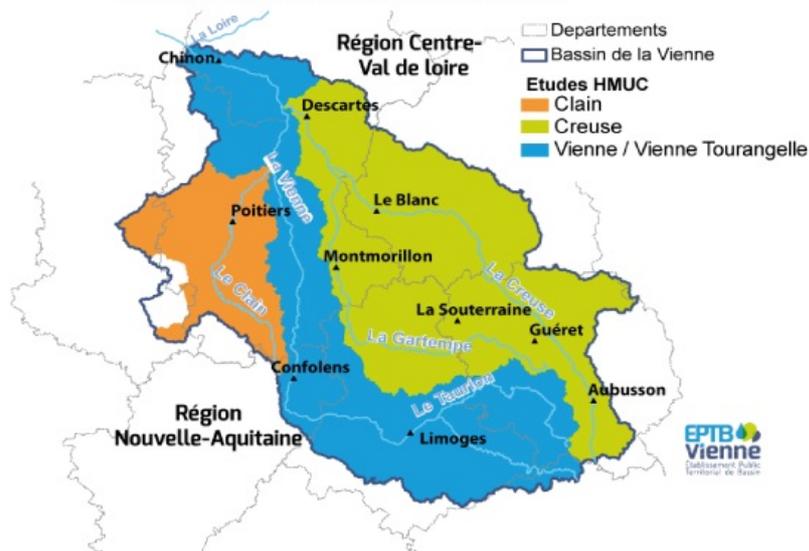
L'EPTB Vienne porte ainsi 3 études HMUC sur son territoire, dont les stades d'avancement sont les suivants :

Sur le territoire du SAGE Creuse, l'étude HMUC Creuse a été validée par la CLE le 26 mai 2023. Les principaux éléments de l'étude, en particulier les volumes prélevables ont été transmis à la préfète coordinatrice de bassin en vue de leur mise en application. Par ailleurs, cette étude servira de socle pour l'élaboration de la stratégie du SAGE.

Sur le territoire du SAGE Clain, la CLE réunie le 7 juin a acté la fin de l'étude. La validation complète de l'étude est prévue au cours du second semestre de cette année.

Sur les territoires des SAGE Vienne et Vienne Tourangelle, la phase 1 est en cours de finalisation. Tandis que le rapport « usages » sera transmis prochainement aux CLE des SAGE Vienne et Vienne Tourangelle, les rapports hydrologie, climat, et milieux sont en cours de finalisation de rédaction. Leur diffusion est prévue d'ici 2024.

Trois études HMUC sur le bassin de la Vienne



> En savoir plus sur les études menées par l'EPTB Vienne

Stratégie étang : la suppression de l'étang de Chaillac

Dans le cadre de l'application de la prime relative à la suppression des plans d'eau, un étang situé à Chaillac a fait l'objet de travaux de suppression en mai 2023. Ces travaux ont été réalisés dans les règles de l'art, afin de préserver la qualité de l'eau et d'éviter toute forme de pollution du cours d'eau à l'aval liée à la suppression de l'ouvrage. La finalisation complète de l'opération et le comblement du bassin de décantation sera effectuée durant l'automne.

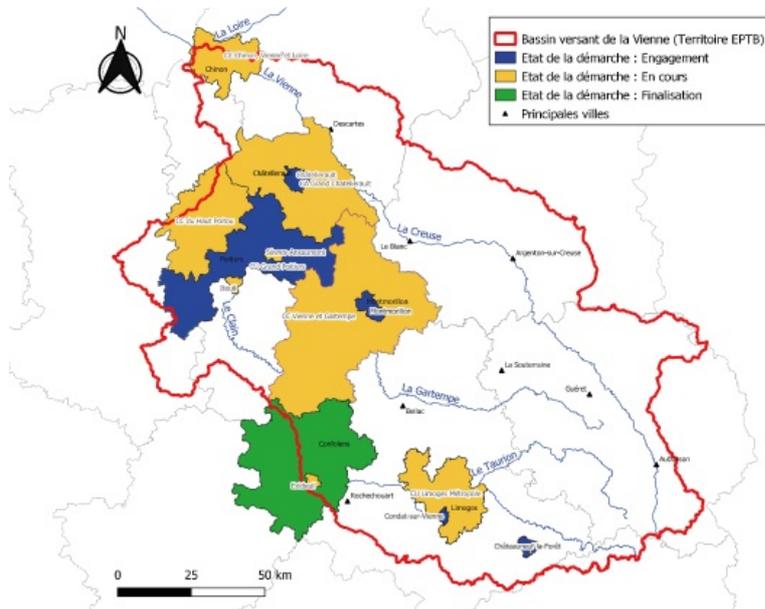
Ce plan d'eau appartient à des propriétaires privés qui ont sollicité l'EPTB Vienne pour être accompagnés dans la suppression de leur plan d'eau. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique qui vise mieux gérer les problématiques quantitatives, en permettant de limiter les impacts générés par la surévaporation des plans d'eau.



> En savoir plus sur la prime relative à la suppression des étangs

Démarche relative aux économies d'eau : point d'étape

Face à la fréquence croissante des crises impactant la disponibilité en eau, l'EPTB Vienne déploie plusieurs actions pour réduire les effets du dérèglement climatique sur les milieux aquatiques. Parmi ces actions figure la démarche d'économie d'eau au niveau des bâtiment et espaces publics proposée aux collectivités du bassin de la Vienne.



Un an après le lancement de ce projet, 20 communes dont la population est supérieure à 1000 habitants et intercommunalités se sont portées volontaires pour bénéficier de l'opération. Sur la base de diagnostics réalisés par un prestataire (bureau d'étude Enviro-Développement) au niveau de sites définis conjointement avec la collectivité, des priorités d'actions et préconisations seront fixées. L'objectif des actions proposées est de réduire la consommation d'eau associée aux bâtiments et espaces publics.

Les communes et intercommunalités ont été ciblées dans le cadre de cette démarche au regard de l'importance de leur consommation en eau pour assurer les différents services publics dont elles ont la charge. Elles ont également vocation à montrer l'exemple aux administrés pour initier une dynamique plus globale de réduction des consommations d'eau.

Les premiers résultats de cette démarche s'avèrent encourageants. Selon les prévisions, la mise en œuvre des recommandations inscrites dans le plan d'action pourrait en effet conduire à réduire les consommations annuelles sur les sites d'étude d'environ -30%. Les dernières communes et intercommunalités volontaires pour bénéficier de cette démarche peuvent prendre contact avec l'EPTB Vienne jusqu'à novembre 2023.

[> En savoir plus sur les démarches d'économie d'eau](#)

Validation par la CLE du diagnostic du SAGE de la Vienne Tourangelle

Le diagnostic de la Vienne Tourangelle a été enrichi grâce à la mise en place d'ateliers de concertation le 25 mai 2023. Durant cet événement, les échanges ont été riches et contribueront à l'élaboration d'un SAGE en adéquation avec les problématiques locales identifiées par les acteurs du territoire.



Ces ateliers ont été conçus avec pour objectif de créer un diagnostic

partagé. Ils servent à repérer les évolutions positives ou négatives, ainsi que les atouts et les contraintes du territoire constatés au cours des dernières années. De nombreuses thématiques ont été évoquées telles que la gestion quantitative et qualitative, les différents usages (eau potable, agriculture, industrie, plans d'eau), l'adaptation au changement climatique, les rejets (assainissements collectifs et non collectifs, industriels, les pollutions diffuses agricoles), l'hydromorphologie, la continuité écologique, les zones humides, la biodiversité, etc.

Ces ateliers facilitent aussi le partage des informations sur les projets et les programmes en cours dans la zone couverte par le SAGE, qui influencent les ressources en eau. Les informations recueillies seront utilisées pour enrichir le diagnostic global.

Le diagnostic du SAGE Vienne Tourangelle a été validé lors de CLE le 22 septembre 2023.



> [En savoir plus sur l'élaboration du SAGE Vienne Tourangelle](#)

Lancement du programme Horizon Europe 2023

Le programme coordonné par l'OIEau et auquel l'EPTB Vienne participe aux côtés de 42 autres structures de gestion de l'eau de l'union européenne* a débuté au 1er septembre 2023 pour une durée de 5 ans. Il a pour objet de mettre en œuvre et assurer le suivi de solutions fondées sur la nature.

Les actions projetées porteront plus spécifiquement sur la restauration des zones humides, la suppression de plans d'eau, la restauration de ripisylves et le dérésinement en bordure de cours d'eau.

Une première rencontre avec l'ensemble des partenaires issus des pays membres de l'UE organisé par l'OIEau se déroulera à Limoges les 7, 8 et 9 novembre 2023. Dans ce cadre, l'EPTB Vienne, le SABV EPAGE et le PNR Millevaches sont étroitement associés à l'organisation de l'évènement. L'objectif sera d'échanger avec l'ensemble du consortium sur les modalités de mise en place de ces solutions, d'évaluer leur efficacité et la planification des projets associés.

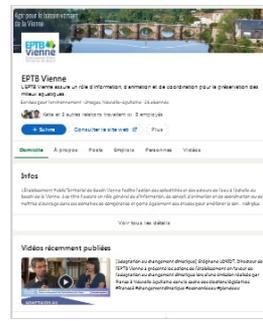
* 11 pays engagés dans ce programme : la France, les Pays-Bas, l'Espagne, la Roumanie, la Lettonie, la Norvège, la Belgique, l'Italie, l'Islande, la Suisse, le Royaume-Uni.



Le rapport d'activité de 2022



La 20ème lettre d'information du SAGE Vienne



Suivez l'EPTB Vienne sur le réseau social LinkedIn

EPTB Vienne
20 rue Atlantis - Parc ester
Technopole
87068 Limoges Cedex
contact@eptb-vienne.fr



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous faites partie de la liste de diffusion de l'EPTB Vienne.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information [cliquez ici](#).



© 2023 EPTB Vienne